

Cahier des charges :

Programme d'Orientation Professionnelle Jeunes (POPJ)

Dossier de consultation

Gérald CANTOURNET

Président de la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan



Anne-Hélène PONZA

Responsable du pôle Mission Locale

Maison de l'emploi et de la formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan



Maîtrise d'œuvre

Maison de l'Emploi et de la Formation des
Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

CONTEXTE DE LA COMMANDE

La Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan est organisée en 3 pôles d'activité, dont la Mission Locale dirigée par Anne-Hélène PONZA avec 12 conseiller-es et 2 assistantes qui accueillent chaque année environ 2 800 jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou en recherche d'alternance.

PRÉSENTATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi est un Groupement d'Intérêt Public associant les collectivités locales, le service public de l'emploi et les représentants d'entreprises et gérant plusieurs activités : mission locale pour l'insertion des jeunes ; MIFE (Maison de l'information de la formation et de l'emploi) pour le conseil professionnel des salariés ; PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) pour les allocataires du Rsa et demandeurs d'emploi de longue durée ; GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour les entreprises).

Le dispositif phare de la Mission Locale : le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), dispositif financé par l'État lancé en mars 2022.

L'objectif

Un accompagnement personnalisé et intensif permettant aux jeunes d'entrer plus rapidement dans le monde du travail.

Pour qui

Tous les jeunes de 16/25 ans (- de 30 ans si situation de handicap) sans situation de scolarité, formation ou emploi.

Le CEJ est

- **Un programme renforcé d'accompagnement de 15 à 20h/semaine** pendant une période allant jusqu'à 12 mois (18 mois sous conditions)
Différentes solutions leur sont proposées pour faciliter leur accès à l'emploi : **courtes périodes d'emploi, stages, préparation** pour entrer en formation, **formation** qualifiante ou pré-qualifiante, **mission** d'utilité sociale (Service Civique), ainsi que des démarches réalisées en autonomie (recherche d'emploi, stage, formation, logement, santé, citoyenneté...), **ateliers collectifs** pour reprendre confiance, faire des démarches socio-professionnelles.
- **Une allocation pouvant aller jusqu'à 528 €/mois sous conditions d'âge, de ressources et du respect des engagements pris** (assiduité, mobilisation sur les activités hebdomadaires et démarches d'insertion)
- **Un référent unique tout au long du parcours**
Un diagnostic initial est réalisé pour faire le point sur la situation du jeune, ses besoins et ses attentes, pour construire avec lui un accompagnement sur mesure.
Un plan d'action est co-construit avec des temps d'accompagnement individuel, collectif ou en autonomie, des périodes de formation, des mises en situation de travail, ...

Le suivi démarre à la signature du contrat et se poursuit jusqu'à l'entrée en emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois, alternance ou reprise de scolarité).

A ce jour 160 jeunes ont signés un contrat d'engagement jeunes.

LE CONSTAT

Un travail approfondi d'orientation professionnelle reste à entreprendre pour certains des jeunes accompagnés. Comment trouver du travail si je n'ai ni confiance en mes compétences, ni une vision claire de ce que je veux/peux faire dans ma vie ?

Nous recherchons un prestataire pour la rentrée 2023 afin de mettre en place des modules des Parcours d'Orientation Professionnelle Jeunes.

L'ACTION

Objectifs généraux

- Analyser les difficultés rencontrées par le jeune dans son orientation
- Engager une réflexion avec le jeune sur l'intérêt d'élaborer un parcours professionnel, de construire des étapes, l'amener à comprendre l'intérêt de clarifier et d'identifier des pistes d'orientation possibles, comprendre les étapes à mettre en œuvre dans un objectif d'emploi.
- Valoriser ses compétences et travailler sur l'estime de soi
- Explorer ses motivations, le sens du travail et ses valeurs
- Identifier les pistes d'orientation possibles et les étapes à mettre en œuvre

Le public concerné

- Jeunes ayant participé à une démarche d'orientation qui n'a pas abouti et ne sait pas ce qu'il veut/peut faire
- Jeunes ressentant des difficultés dans leur parcours
- Jeunes ayant besoin d'un accompagnement individualisé au regard d'une situation spécifique (situation de handicap notamment)

Le calendrier prévisionnel souhaité :

Le rythme de l'action

- La durée sera à apprécier suivant votre programme = idéalement sur 6 semaines alternant collectifs et individuels

Le contenu

- Analyse du parcours
- Analyse des objectifs prioritaires et des motivations
- Repérage du profil des compétences
- Identification de pistes d'orientation
- Positionnement relatif aux capacités et aux aptitudes générales
- Analyse des stratégies d'action et aide au choix
- Conclusions et préconisations d'actions à mettre en œuvre
- Synthèse écrite et réunion tripartite
- Évaluation auprès des jeunes à l'issue de chaque POPJ (questionnaire)

Objet et contenu de la commande

Mise en place du POPJ à la rentrée 2023

Proposition à présenter :

- pour un POPJ/ annuel
- pour un POPJ/ tous les 3 mois

Un POPJ d'essai sera nécessairement mis en place avant validation d'un engagement avec une convention tripartite.

ENGAGEMENTS DE LA MDE

La Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan s'engage à fournir au prestataire retenu, pour la réalisation des missions qui lui seront confiées, toutes les informations et documents qu'il lui sera possible de rassembler et qui sont de nature à assurer la réalisation des prestations dans les meilleures conditions.

LES INDICATEURS DE RÉUSSITE

- le nombre de prescriptions sur chaque atelier.
- le taux de présence aux formations avec un objectif de 75 % sur la durée de l'action.
- questionnaire de satisfaction à destination du public : résultats de + de 60 % de satisfaction.
- Grille d'évaluation élaborée avec la Maison de l'Emploi et **acompte puis solde au regard des contenus délivrés et des résultats (si non satisfaction, pénalité appliquée, à préciser ultérieurement au porteur du projet retenu).**

CONDITIONS DE RÉCEPTION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

Le dossier de réponse au dossier de consultation est à adresser en format électronique à :

Anne-Hélène PONZA
Responsable pôle Mission Locale
Maison de l'Emploi et de la Formation
des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
04 76 93 17 18 – 06 99 54 10 58
anne-helene.ponza@paysvoironnais.com

Sandrine BEVY
Coordinatrice du CEJ
Maison de l'Emploi et de la Formation
des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
04 76 93 17 18 – 06 99 54 10 58
sandrine.bevy@paysvoironnais.com

Délai de remise des offres :

Une réponse est attendue au plus tard **le 23 juin 2023 à 17 Heures.**

Examen des dossiers :

L'offre du consultant sera retenue au regard des critères suivants :

- Qualité technique de la prestation : 60 %
 - références : 10 %
 - méthode proposée : 30 %
 - objectif de résultats:20 %
- Le prix: 40 %

La Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan organisera une rencontre avec les projets sélectionnés pour une réponse le 07/07/2023.